

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1998)
Heft: 109

Artikel: Élémentaire, mon cher Davel
Autor: Rochat, Jocelyn
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Élémentaire, mon cher Davel

Qui a volé la tête du Major Davel une nuit d'avril 1723 ? La question restait sans réponse depuis 275 ans. L'énigme vient d'être résolue, preuves à l'appui, par un jeune historien de l'Université de Lausanne. Voici les pièces du dossier.

Jocelyn Rochat

Cela fait cinq longues années que l'apothicaire Mercier a quitté Lausanne pour échapper à la police des baillis aux ordres de Leurs Excellences de Berne. Pas de chance : le fugitif vient de se faire prendre dans le Lavaux. Il lui faut répondre de soupçons de faux-monnayage et s'expliquer à propos du crâne humain découvert dans un pot de son laboratoire lors d'une perquisition en 1725. Lorsque l'interrogatoire débute en cour criminelle, ce 15 juillet 1730 à Lausanne, les confessions de l'apothicaire sont donc très attendues. Elle seront plus rocambolesques que sanglantes : le procès-verbal, découvert par hasard dans des liasses de procédures non classées des Archives cantonales vaudoises par le chercheur Olivier F. Dubuis, permet d'élucider aujourd'hui une énigme vieille de 275 ans. Car l'apothicaire Mercier, qui cherche avant tout à sauver sa propre tête, révèle soudain le mobile et l'identité des personnes qui ont, dans la nuit du 24 au 25 avril 1723, volé la tête du major Davel. Un sinistre trophée que le bourreau avait cloué au gibet de Vidy après son exécution et que des Vaudois auraient, selon la tradition, remplacé par ces quelques vers pastichant Molière :

"Passant, qui que tu sois! Voici l'illustre place

Où le brave Davel d'une héroïque audace

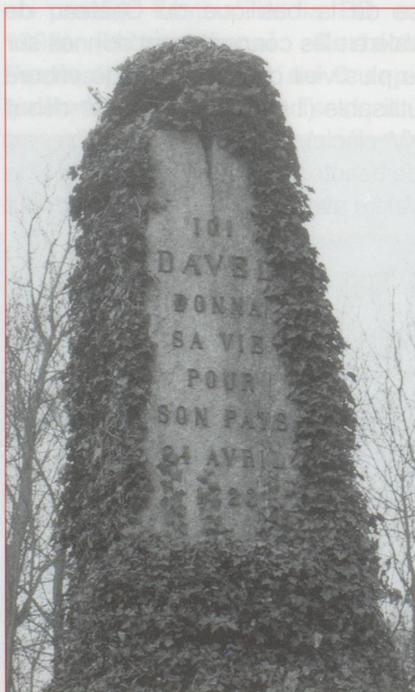
Pour avoir chatouillé notre ours un peu trop fort

Par un coup de patte a terminé son sort

Une langue et une mâchoire inférieure dans un bocal".

Le constat établi lors d'une perquisition effectuée en 1725 dans la mai-

son de l'apothicaire Mercier (probablement à la rue de Bourg) montre que les inspecteurs avaient découvert des pièces compromettantes. Outre des creusets pouvant être utiles à un faux-monnayeur, il y avait dans la boutique de Mercier "la peau de la Teste d'un homme dans un pot de terre blanche". L'affaire ne fait aucun doute : Mercier conservait dans ses bocaux les morceaux de la tête d'un homme barbu. C'était celle du major Davel !



La nuit de l'exécution

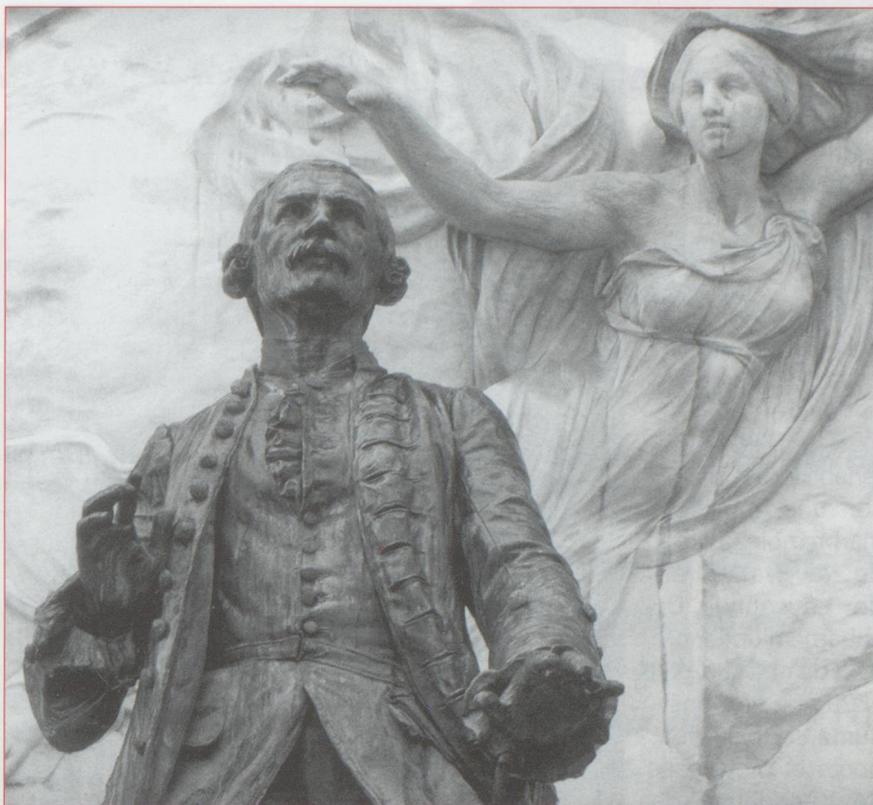
L'apothicaire se montre fort prolix, raconte dans les moindres détails l'expédition aussi familiale que nocturne qui a suivi l'exécution de Davel. "Mercier fait partie de la famille éloignée du major, puisqu'il est le neveu par alliance de sa sœur, relève Olivier F. Dubuis. Revenant à Lausanne vers 23 heures, le soir de l'exécution, l'apothicaire croise quatre jeunes hommes près du Pont de la Maladière". Grâce à la déposition de Mercier, on apprend que la petite troupe s'est approchée du gibet où était clouée la tête du major Davel. Le document découvert aux

Archives cantonales vaudoises permet encore d'établir que "l'un d'eux jetta par dessus la Potence une pierre où étoit attaché une fisselle avec laquelle ils tirèrent une corde à laquelle ils attachèrent l'un d'entr'eux, et le tirèrent en haut lequel fit tomber la Tête sans beaucoup de peine".

Les cinq hommes se rendent ensuite au "Pré en MontRiond", où ils donnent à la tête du major une plus digne sépulture. L'affaire aurait pu en rester là, mais voilà que le lendemain matin, l'apothicaire Mercier revient seul, sur le coup de dix heures, pour déterrer le crâne. Le réflexe d'un collectionneur avide de trophées morbides ? "Pas du tout, répond Olivier F. Dubuis. Mercier a emporté la tête chez lui pour la disséquer, en médecin. Mercier ajoute d'ailleurs qu'il a, par la suite, montré cette tête à diverses personnes qui visitaient sa boutique. A l'époque, le major Davel n'avait pas la stature mythique qu'il a acquise au cours des deux siècles qui ont suivi son exécution. La justice criminelle de Lausanne, étroitement contrôlée par Leurs Excellences de Berne, ne donne aucune suite au geste de Mercier. Davel ne l'intéresse pas, pas plus qu'il n'a passionné les Vaudois au moment de sa tentative manquée de prise de pouvoir. Sa tête fut juste rendue au bourreau pour qu'il la brûle et l'enterre sous le gibet où avait été enseveli le corps du supplicié sept ans plus tôt, comme c'était l'usage".

Le héros ? Guillaume Tell plutôt que Davel

En 1730, au moment où Mercier avoue son forfait, Davel entre lentement dans l'oubli. À l'exception de quelques cercles de lettrés, les Vaudois ne vont pas garder en mémoire le geste isolé de ce militaire fâché par la domination bernoise. Il faudra attendre soixante-huit ans et un autre contexte politique pour qu'un autre Vaudois se risque à demander la réhabilitation du major. "Le modèle, la source d'inspiration des libérateurs de 1798 n'était pas le major vaudois mais Guillaume



Jean-Abraham Daniel Davel

Jean-Abraham Daniel Davel naît en 1670 à Morrens. Après un parcours scolaire difficile, il interrompt ses études et entame un apprentissage de notaire. Trois ans plus tard, il entreprend une carrière militaire à l'étranger : il est mercenaire au service de Guillaume III d'Orange, secrétaire aux ordres du brigadier zurichois Jean-Henri d'Obercan, puis aide-major dans le régiment du colonel vaudois Jean de Sacconay. Il participe aux batailles de la Ligue d'Augsbourg contre les Français. En 1701, Davel se fait prendre en train de pratiquer des enrôlements illicites en terres bernoises. Poursuivi, il s'enfuit avec la complicité d'officiers supérieurs bernois. En 1708, le capitaine-lieutenant Davel quitte le service hollandais, passe à l'ennemi et rejoint les rangs français. Il rentre à Cully dès 1711 et participe l'année suivante à la guerre de Villmergen comme aide de camp du général de Sacconay qu'il a rejoint sous la bannière bernoise. Davel s'y distingue en obtenant la reddition de la ville de Baden. Après la paix d'Aarau, il retourne à Cully où l'attendent une rente et un poste de major de département dès 1717. Il vit quelques temps dans son fief, esseulé. Le 31 mars 1723, il rassemble ses troupes et marche sur Lausanne. Arrêté peu après, il est jugé, condamné à mort et exécuté le 24 avril à Vidy.

Tell ! Ils ne considéraient pas Davel comme un précurseur et ne voulaient pas en faire un révolutionnaire ou un martyr. Comme l'ont montré les historiens contemporains, la population vaudoise n'avait pas suffisamment intériorisé l'histoire de Davel pour qu'il devienne un mythe. Seul Frédéric-César de Laharpe, figure de la Révolution vaudoise, tente alors de transformer Davel en victime exemplaire des Bernois.

C'est dire si l'image que nous nous faisons du major est déformée", poursuit Olivier F. Dubuis.

Un cerveau "mal organisé"

Henri Monod, autre figure centrale de la Révolution vaudoise, considère Davel comme un être au cerveau "mal organisé". Mais le

Histoire

▶ peu d'intérêt manifesté par ses contemporains pour le culte de Davel n'empêche pas de Laharpe de revenir à la charge en 1821. Il tente alors de faire adopter par le Grand Conseil vaudois une motion visant à faire graver le décret du 16 mars 1798 (qui réhabilite le major) sur une table de marbre noir au cœur de la Cathédrale de Lausanne. De Laharpe n'obtiendra gain de cause qu'en 1839 et à titre posthume. L'historien, poète et professeur de l'Académie de



Lausanne Juste Olivier inaugure en 1842 la période de vénération du major putschiste. Ce mouvement va culminer en 1923, avec le bicentenaire de son exécution. Une époque où les pièces de théâtre, les poèmes, les peintures (dont la célèbre toile de Charles Gleyre) se multiplient, sans oublier la statue de la place du Château à Lausanne.

“Moins révolutionnaire que réactionnaire”

Reste que le major vaudois n'échappe pas à la moulinette critique qui déboulonne les héros en cette fin de siècle. “En réalité, Davel était moins un révolutionnaire qu'un réactionnaire, lance Olivier F. Dubuis. S'il projette bien de chasser les Bernois, il n'a rien d'autre à proposer. Ni programme politique, ni rêve d'une nouvelle société. En revanche, et même si on peut lui reprocher d'avoir trop généralisé les problèmes, il a parfaitement diagnostiqué les abus bernois en Pays de Vaud”. L'essentiel du message de Davel tient dans son manifeste. “Il s'agit d'une sorte de cahier de doléances où il dénonce en vrac la conduite indigne des baillis (malversations, amendes exorbitantes),

l'excès de charges enduré par les Vaudois, le non-respect des privilèges de certaines villes et l'exclusion de la noblesse vaudoise des charges d'officier supérieur, un point qui concerne particulièrement la carrière militaire interrompue du major”.

Même si Davel avait raison sur de nombreux points (ce que les Bernois, et surtout le président du Conseil secret Steiger ont reconnu), le major commettait l'impensable en entrant en armes dans Lausanne. De son côté, Davel qui attendait la mort, calmé par sa foi inébranlable en la Providence, eut ce commentaire: “Je savais qu'une de ces deux choses m'arriverait : ou je perdrais la tête sur un échafaud, ou bien on me donnerait la bourgeoisie de Berne, je serais membre du conseil souverain et Leurs Excellences me consulteraient pour remédier aux maux de l'Église et de l'État”. Un mélange paradoxal de naïveté et de lucidité analytique qui caractérise le personnage. +

Article tiré d'Allez Savoir, la revue de l'université de Lausanne.

L'intégralité de ce document est publié dans “Le faux-monnayage dans le Pays de Vaud, 1715-1750” d'Olivier F. Dubuis, Éditions du Zèbre.

Et Davel entra dans Lausanne...

Ce mercredi 31 mars, le major Davel marche sur Lausanne à la tête de ses troupes en armes (ce qui est strictement interdit). Officiellement, il a déclaré à ses officiers qu'il était en possession d'ordres secrets de Leurs Excellences de Berne. Vers 15 heures, les troupes entrent dans la ville. Le moment est bien choisi : les baillis sont tous à Berne pour la distribution des emplois gouvernementaux. En arrivant dans la capitale, Davel fait stationner ses hommes devant la Cathédrale. Il ne prend ni le Château, ni la Maison de Ville, ni l'Arsenal, pourtant stratégiques. Le major se contente de remettre au boursier Milot ainsi qu'au major du département de Lausanne, son homologue Jean-Daniel de Crousaz, un discours qu'il désire lire devant le Conseil, ainsi qu'un manifeste qu'il destine aux Bernois. Les représentants de la ville acceptent de l'écouter et paraissent favorables à sa tentative. C'est un piège : en réalité, ils temporisent. De Crousaz, pourtant ami de Davel, a averti Berne. Pendant ce temps, le major lit son préambule devant le Conseil. Il y remercie les Bernois d'avoir gouverné le pays, tout en les croyant “fatigués” de cette tâche. Et de conclure : “Il est temps que nous soyons émancipés et que nous travaillions nous-mêmes à notre propre conduite”. Pendant qu'il parle, de Crousaz et les Vaudois fidèles aux Bernois reprennent le dessus. D'autres soldats entrent en ville : ceux de Davel sont progressivement disséminés et le major rebelle est arrêté après une nuit passée à Lausanne. Il est interrogé, torturé (on cherche des complices), jugé pour haute trahison et condamné à mort en quelques semaines.